

Réf: Dossier 369053

Avis de constitution

SOCIETE « CANIN VISION CYNOPHILE »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
KOWET CITE NESLE PRES DE LA PHARMACIE MARCHÉ
KOWET, Lot 5, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/11/2024 , et enregistrés le 06/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CANIN VISION CYNOPHILE »

Objet : Cynophile,
Education,
Pensionnat,
Secourisme ;
Toilettage ;
Alimentation et Accessoires dans le domaine
Canin ;
Prestations de services diverses .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
KOWET CITE NESLE PRES DE LA PHARMACIE MARCHE
KOWET, Lot 5, Ilot ND

Dirigeant(s) M TAPE KORE STANISLAS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12991 du 13/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77013/GTCA/RC/2024 du 13/12/2024

